

TA PIECE D'IDENTITE EST-ELLE PERIMEE ?

Vérifie bien avant de nous l'envoyer afin d'éviter tout retard de traitement de ta demande. Toute pièce d'identité périmée sera refusée.



PIECE D'IDENTITE	Titulaire	
	MINEUR à la date d'émission	MAJEUR à la date d'émission
CNI	10 ans	15 ans (si la CNI a été émise entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013)
PASSEPORT	5 ans	10 ans

<https://www.interieur.gouv.fr/fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI>

La carte nationale d'identité est valide 15 ans depuis 1er janvier 2014



15 novembre 2017

L'État simplifie vos démarches

Voyage à l'étranger : tous les pays n'acceptent pas une carte d'identité de plus de 10 ans

Toutes les informations sur le site Service-Public.fr

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- › les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures.
- › les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance. Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

TA PIECE D'IDENTITE EST-ELLE PERIMEE ?



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21092>

Passeport d'un mineur : renouvellement

Vérfié le 13 mars 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de l'intérieur

Autres cas ? [Passeport perdu](#) / [Passeport volé](#) / [Dossier : Passeport](#)

En France À l'étranger

Pour demander le passeport biométrique d'un mineur, l'enfant et son représentant doivent se rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents à présenter dépendent de l'ancienneté de l'ancien passeport.

Tout replier  Tout déplier 

Qui doit faire la demande ?	
Où faire la demande ?	
Pièces à fournir	
Coût	
Délai de fabrication	
Retrait du passeport	
Durée de validité	
5 ans	



<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F21091>

Passeport d'un majeur : renouvellement








Vérfié le 23 mars 2018 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé de l'intérieur

Autres cas ? [Passeport perdu](#) / [Passeport volé](#) / [Dossier : Passeport](#)

En France À l'étranger

Pour demander un nouveau passeport, vous devez vous rendre dans une mairie équipée avec les pièces justificatives nécessaires. Le nouveau passeport sera biométrique. Les documents à présenter dépendent de la date de validité de l'ancien passeport.

Tout replier  Tout déplier 

Qui est concerné ?	
Où et comment faire la démarche ?	
Pièces à fournir	
Coût	
Délai de fabrication	
Retrait du passeport	
Durée de validité	
10 ans	



carteprocurement@sgdf.fr

01 44 52 37 37

65, rue de la Glacière 75013 Paris

